

Constructrice-monteuse de bâtiment en structure bois / Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois (Apprentissage)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

(7859)

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Formation en alternance : Apprenez ce métier chez un patron et suivez en même temps des cours (maison ossature bois et écologique, construction bâtiment, charpente, menuiserie, isolation, PEB,DAO, énergie, etc.) dans un centre de formation.

Objectif et Contenu

Programme

- Connaissances générales : Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.
- Connaissances professionnelles :
 - 1ère apprentissage :
Organisation du chantier ; Préparation des bois pour assemblage de base ; Usinage et assemblage de base sans profilage ; Préparation des bois et des panneaux ; Usinage et assemblage des bois et panneaux ; Analyse, préparation et communication ; Contrôle du support (et prises de mesures sur chantier).
 - 2ème apprentissage :
Organisation du chantier ; Analyse, préparation et communication ; Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructifs ; Fabrication d'éléments structurels ; Approche des machines à commande numérique.
 - 3ème apprentissage :
Organisation du chantier ; Contrôle du support et prises de mesures sur chantier ; Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructifs ; Bardage ; Analyse, préparation et communication ; Mise en place d'éléments structurels sur chantier.

- Pratique en entreprise :

Attention : L'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.
MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un

[Centre IFAPME.](#) (

<http://www.ifapme.be/formations-a-un-metier/formations/catalogue-des-formatio ns-a-un-metier/constructeur-monteur-de-batiment-en-structure-bois-apprentissa ge.html>)

Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s) Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 3 année(s)
Horaire En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.
Début Septembre
Coût Gratuit -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Avoir entre 15 et 23 ans. Vous devez :

- avoir atteint l'âge de 15 ans et avoir 23 ans maximum , votre contrat doit se terminer dans l'année civile de vos 26 ans au plus tard
- avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) (

<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Intéressé(e) ?

Que faire

La première démarche est de vous présenter à la [permanence d'un délégué à la tutelle](#) (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) . Celui-ci s'assurera que vous êtes dans les conditions pour suivre la formation, établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier), vous informera sur le contrat d'alternance.

Quels sont les documents dont vous avez besoin ?

- copie de votre dernier bulletin;
- copie de votre carte d'identité.

Remarques

Formation en alternance via un contrat d'alternance :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil ([voir les permanences des délégués à la tutelle](#)). (

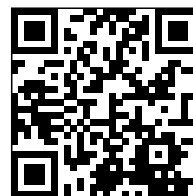
<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>)

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [contactez l'IFAPME](#) (

<http://www.ifapme.be/formations-a-un-metier/formations/catalogue-des-formations-a-un-metier/constructeur-monteur-de-batiment-en-structure-bois-apprentissage.html>)

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/7859>



SFPME / IFAPME - Apprentissage

Rue de Stalle 292b 3 ème étage - 1180 Uccle

0800 85 210

info@efp.be - <https://www.efp.be/>